



PROGRAMME DE FORMATION RENOUVELLEMENT COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE ENTREPRISE D'AU MOINS DE 300 SALARIÉS

La formation est renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant 4 ans, consécutifs ou non.

La formation mentionnée à l'article L. 2315-18 est organisée sur une durée minimale de :
- 5 jours dans les entreprises d'au moins de 300 salariés.

Le programme établi est donné à titre d'exemple. Le renouvellement a pour objet de permettre au membre du CSE d'actualiser ses connaissances et de se perfectionner.

De ce fait, la formation doit avoir un caractère plus spécialisé ; être adapté aux demandes particulières du stagiaire ; tenir compte des changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.

OBJECTIF DU STAGE :

Être capable de :

Actualiser ses connaissances et se perfectionner

Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels

Développer sa capacité d'analyse des conditions de travail

Mettre en œuvre des procédés et méthodes pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Accroître ses capacités de communication avec le personnel et la hiérarchie, afin de faire remonter les situations à risque, mais aussi des idées et des propositions de solutions.

Adapter ces méthodes aux risques spécifiques de l'activité de l'entreprise

Travailler avec les autres personnes impliquées dans la sécurité et les documents de travail utilisés dans l'établissement.

PUBLIC :

Membres du CSE ayant exercé au minimum d'un mandat pendant 4 ans consécutifs ou non.

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉ :

Aucun.

DURÉE :

5 jour(s)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Outil d'éveil et réveil pédagogique

Pédagogie par projet, échanges de pratiques, vidéos, témoignages et retours d'expérience.

Jeu pédagogique "CSE en action"

ESCAPE GAME

Étude de cas, visite d'établissement

Technique de groupe

Jeu de rôle et mise en situation.

Utilisation des documents de travail de l'entreprise.

ANIMATEUR :

Intervenant Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré à la DIRECCTE (2015-14).

Créateur de la gamme de jeux pédagogiques "Prév'en action".

CERTIFICAT :

Néant.

SUPPORT REMIS :

Synthèse, stylo, clef USB



AGENCE DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS



06.84.81.61.68.



CONTACT@PREVENTIONDESRIQUES.COM



15A RUE CERF-BERR 67200 STRASBOURG

PROGRAMME : JOUR 1

Matin

Démarrage :

Identifier le parcours professionnel du / des formateurs et des apprenants.

Identifier le déroulé de la formation.

Thème :

Identifier les bases de la prévention.

Situer l'historique du dialogue social.

Citer les différents acteurs du dialogue social et de la prévention.

Expliquer les enjeux économique et social du dialogue social et de la prévention.

Définir le vocabulaire de l'ordonnance du 22 septembre 2017.

Décrire les différents accords au profit du dialogue social du CSE

Citer les différents documents remis au CSE.

Expliquer les 3 valeurs de la prévention pour le CSE.

Expliquer les 8 bonnes pratiques de la prévention (source INRS)

Identifier son ressenti sur son rôle de membre du CSE.

Après-midi

Thème :

Identifier le fonctionnement du CSE / CSSCT.

Décrire la mise en place, son champ d'application et les attributions du CSE

La suppression du CSE : les différents cas

Définir le Conseil d'entreprise

Définir les missions d'études du CSE

Expliquer les missions de veilles du CSE

Identifier les moyens du CSE

PROGRAMME : JOUR 2

Matin

Thème :

Analyse d'accident du travail, méthode arbre des causes.

Expliquer l'intérêt de l'analyse d'accident.

Définir la cause.

Expliquer la nécessité de rechercher et réunir des faits.

Examiner les témoignages.

Identifier le contenu du compte rendu d'accident.

Expliquer l'intérêt de faire l'analyse d'accident en groupe.

Construire l'arbre des causes.

Exploiter l'arbre des causes au profit de la prévention.

Après-midi

Identifier les faits pour remplir le compte rendu au vu d'analyser l'accident.

Monter l'arbre des causes en mode escape game.

Proposer des actions de prévention permettant de diminuer ou de supprimer le risque d'une situation d'accident.



AGENCE DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS



06.84.81.61.68.



CONTACT@PREVENTIONDESRIQUES.COM



15A RUE CERF-BERR 67200 STRASBOURG

PROGRAMME : JOUR 3

Matin

Thème :

Identifier les situations dangereuses liées aux activités professionnelles, aux lieux de travail et aux déplacements

Expliquer le schéma d'apparition de dommage.

Utiliser le schéma d'apparition du dommage et proposer des actions de prévention.

Expliciter les 9 principes de prévention.

Définir l'ITaMaMi

Créer une carte d'identité du travailleur selon la méthode de l'ITaMaMi

Identifier les situations dangereuses liées à une activité professionnelle, ses lieux de travail et ses déplacements.

Énoncer et situer les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.

Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé.

Après-midi

Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique.

Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, exposition et de gravité des dommages potentiels.

Identifier les 6 facteurs de risques professionnels du compte professionnel de prévention.

Identifier le matériel nécessaire pour amener à bien sa mission d'étude de poste.

Récolter les informations nécessaires pour l'analyse d'un poste de travail.

Prendre la parole et argumenter sa proposition de plan annuel de prévention en lien avec l'analyse de son poste de travail.

PROGRAMME : JOUR 4

Matin

Les RPS dans le document unique, méthode ANACT.

Les principaux composants des « Risques psychosociaux » (RPS).

Objectiver la situation-problème et de la définir de manière précise.

Les conséquences, les causes, et les facteurs de risque d'une situation problème.

Après-midi

Les différentes actions pour combattre la situation problème.

Intégrer l'évaluation du RPS dans le Document unique.

Utiliser la méthode d'analyse de situation problème de l'ANACT sur une situation réelle de son entreprise



AGENCE DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS



06.84.81.61.68.



CONTACT@PREVENTIONDESRIQUES.COM



15A RUE CERF-BERR 67200 STRASBOURG

PROGRAMME : JOUR 5

Matin

Argumenter au profit de la prévention et mettre en place un plan d'action.

Identifier les bénéfices de la prévention au profit des salariés et les bénéfices directs et indirects au profit du développement de son entreprise et augmenter ainsi les chances d'acceptation des mesures de prévention proposées.

Préparer le plan d'action de mesure de prévention et l'argumenter.

Après-midi

Préparer son plan d'action pour combattre une situation dangereuse ou de conflit.

Bilan de la formation : évaluation des connaissances acquises et de la satisfaction des stagiaires

Après-midi

Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique.

Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, exposition et de gravité des dommages potentiels.

Identifier les 6 facteurs de risques professionnels du compte professionnel de prévention.

Identifier le matériel nécessaire pour amener à bien sa mission d'étude de poste.

Récolter les informations nécessaires pour l'analyse d'un poste de travail.

Prendre la parole et argumenter sa proposition de plan annuel de prévention en lien avec l'analyse de son poste de travail.

Bilan de la formation : évaluation des connaissances acquises et de la satisfaction des stagiaires



AGENCE DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS



06.84.81.61.68.



CONTACT@PREVENTIONDESRIQUES.COM



15A RUE CERF-BERR 67200 STRASBOURG